

Bangui, le 20 juillet 2017

Solidarité parlementaire francophone par l'échange d'expériences sur « le Parlementaire, législateur et contrôleur » pour renforcer les capacités des députés centrafricains

A la demande de l'Assemblée nationale de la République Centrafricaine (RCA), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la protection logistique de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA), a organisé un séminaire interparlementaire d'information et d'échanges à Bangui, les 19 et 20 juillet 2017, à l'attention des parlementaires centrafricains.

Avec une remarquable participation, cet événement a réuni près de cent députés de la République Centrafricaine sur le thème suivant : « *Le Parlementaire, législateur et contrôleur* ».

La cérémonie solennelle d'ouverture du séminaire s'est tenue sous la présidence de M. Timoléon Baikoua, 2^{ème} Vice-président de l'Assemblée nationale de la RCA, en présence de représentants de diverses institutions centrafricaines et de l'Ambassade de France. En outre, un message de M. Abdou Karim Meckassoua, Président de l'Assemblée nationale de la République Centrafricaine et de Mme Michèle André, ancienne ministre, sénatrice (France), Secrétaire générale parlementaire de l'APF ont été lus.

Par ailleurs, la délégation a été reçue en audience par SE Professeur Faustin Archange Touadéra, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'Etat.

Les deux journées de travaux, modérées successivement par quatre députés, hauts membres de la section centrafricaine de l'APF, ont permis aux parlementaires des différents pays représentés d'échanger, de confronter leurs expériences concrètes et de comparer les systèmes institutionnels.

Les débats ont été animés par M. Sylvestre Ossiala, 2^{ème} Vice-Président de l'Assemblée nationale du Congo, Président de la Commission de la Coopération et

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.

du Développement de l'APF, Mme Angélique Ngoma, ancienne ministre, Présidente de la Commission environnement et développement durable de l'Assemblée nationale du Gabon, M. Atse Camille Séka, député à l'Assemblée nationale de la République de Côte d'Ivoire et M. le Doyen Jean-François Akandji-Kombé, professeur des universités, conseiller juridique du Président de l'Assemblée nationale Centrafricaine.

La première journée a permis de sensibiliser les parlementaires centrafricains sur « le parlementaire : concepts généraux comparés dans l'espace francophone », « le député dans la Constitution centrafricaine », « comment élaborer une proposition de loi ? » et « l'exercice du droit d'amendement parlementaire ».

La journée suivante a été réservée aux « relations entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif : concepts généraux comparés dans l'espace francophone », « majorité et opposition dans les parlements francophones », « les procédures de contrôle de l'action gouvernementale » et « la mise en jeu de la responsabilité gouvernementale ».

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, une synthèse a été restituée dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale par le rapporteur et une évaluation personnalisée a été réalisée. En outre, un certificat de participation a été remis aux participants.

Ce séminaire interparlementaire constituait le 51^e événement de ce type organisé par la Commission des Affaires parlementaires de l'APF. Il ouvre la voie à la prochaine identification des besoins de l'Assemblée nationale de la République Centrafricaine afin de mettre en place un programme multilatéral de développement parlementaire francophone au bénéfice du renforcement des capacités de l'Assemblée nationale de la République Centrafricaine.

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.